

CHARGEUR DE LA SÉRIE EHY GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE LIMITÉE : Cet Accord de garantie limitée est conclu entre Stryten Energy et l'Utilisateur initial (« l'Utilisateur ») en ce qui concerne un chargeur de batteries d'accumulateurs à force motrice de la série EHY de Stryten Energy (« Chargeur couvert ») destiné à être utilisé dans un véhicule électrique.

CONDITIONS : Stryten Energy garantit à l'Utilisateur que chaque nouveau Chargeur couvert est exempt de défauts de matériaux et de fabrication, à condition que le Chargeur couvert :

1. soit installé et utilisé conformément aux normes industrielles généralement acceptées et aux instructions imprimées fournies avec le Chargeur couvert.
2. soit utilisé uniquement dans le but pour lequel il a été conçu et ne fasse pas l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une négligence ou d'un accident.
3. reçoive les soins, la protection et l'entretien appropriés sous la supervision d'un personnel compétent.
4. soit utilisé dans le cadre de l'évaluation des performances publiée pour l'unité concernée.
5. soit utilisé exclusivement par l'Utilisateur et par aucune autre personne.

La présente Garantie limitée est accordée par Stryten Energy uniquement à l'Utilisateur qui achète ou loue un nouveau Chargeur couvert auprès de Stryten Energy ou de l'un de ses représentants agréés. La présente Garantie limitée ne peut être cédée ou transférée par l'Utilisateur en vertu de la loi ou d'une autre manière.

PÉRIODE DE GARANTIE : Pour les Utilisateurs des États-Unis d'Amérique, du Canada et de Porto Rico, le Chargeur couvert est garanti pendant cinq (5) ans (comme décrit ci-dessous) à compter de la date d'expédition à l'Utilisateur, avec les exceptions suivantes :

Les transformateurs d'alimentation des chargeurs 60 Hz sont garantis pendant dix (10) ans (comme décrit ci-dessous) à compter de la date de fabrication du Chargeur couvert dont ils font partie.

Les fusibles et les ampoules ne sont pas garantis, sauf s'ils s'avèrent défectueux avant leur utilisation. Toutes les Nomenclatures dégâts matériels (BMOD) sont garanties 3 ans, pièces, main d'œuvre et transport compris.

Pour les Utilisateurs de tous les autres pays, le Chargeur couvert est garanti pendant un (1) an à compter de la date d'expédition à l'Utilisateur.

LIMITE DU RECOURS : Tout défaut revendiqué est soumis à l'inspection et au jugement de Stryten Energy, après que le Chargeur couvert ait été retourné à un centre de service agréé par Stryten Energy. Si un Chargeur couvert est jugé défectueux par Stryten Energy, la présente Garantie limitée prévoit la couverture suivante :

Pour les Utilisateurs des États-Unis d'Amérique, du Canada et de Porto Rico :

Années 1 à 5

Années 6 à 10

Pour les Utilisateurs de tous les autres pays :

Année 1

Articles couverts et responsabilité de la main-d'œuvre :

Réparation ou remplacement des pièces défectueuses uniquement. Stryten Energy prendra en charge les frais de transport, les pièces de rechange et tous les frais de main-d'œuvre y afférents.

Réparation ou remplacement des transformateurs de puissance défectueux des chargeurs 60 Hz. Stryten Energy prendra en charge les frais de transport, les pièces de rechange et tous les frais de main-d'œuvre y afférents.

Articles couverts et responsabilité de la main-d'œuvre :

Réparation ou remplacement des pièces défectueuses uniquement. Stryten Energy prendra en charge les frais de transport, les pièces de rechange et tous les frais de main-d'œuvre y afférents.

Les pièces remplacées et/ou réparées seront garanties pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle le Chargeur couvert est retourné à l'Utilisateur.

STRYTEN ENERGY ET SES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS NE SERONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS. L'Utilisateur n'a en aucun cas le droit d'être indemnisé pour des dépenses éventuelles résultant, entre autres, d'appels téléphoniques, de télégrammes, de frais de déplacement, d'hébergement, de fret, de droits et de taxes, de main-d'œuvre, de location ou de remplacement d'équipement, de perte d'activité ou de bénéfices ou d'autres pertes commerciales. La présente Garantie limitée énonce les recours exclusifs de l'Utilisateur pour toutes les réclamations relatives à un Chargeur couvert. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que cette exclusion peut ne pas s'appliquer à vous. Cette Garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État à l'autre.

UTILISATION D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX : La poursuite de l'utilisation d'un Chargeur couvert après la découverte d'un défaut annulera toutes les garanties.

ÉQUIPEMENT RÉPARÉ OU MODIFIÉ : Sauf autorisation écrite, cette garantie ne s'applique pas à un Chargeur couvert qui a été réparé ou modifié par une partie autre que STRYTEN ENERGY ou ses agents et revendeurs agréés.

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR STRYTEN ENERGY. TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES ET EXCLUES. L'UTILISATEUR INITIAL ASSUME TOUS LES RISQUES ET TOUTES LES RESPONSABILITÉS RÉSULTANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. STRYTEN ENERGY N'ASSUME NI N'AUTORISE PERSONNE À ASSUMER POUR STRYTEN ENERGY TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ LIÉE À LA VENTE OU À L'UTILISATION DU PRODUIT, ET IL N'Y A PAS D'ACCORDS OU DE GARANTIES ORALES COLLATÉRALES À CETTE GARANTIE ÉCRITE OU L'AFFECTANT.